FORMATION

S'initier à la post-production audiovisuelle avec DaVinci Resolve Studio





Resolve by Seb Formation Organisme de formation

DaVinci Resolve Studio est la seule solution qui réunit dans un seul logiciel des outils de montage, d'étalonnage, de mixage audio et d'effets visuels! Sa version GRATUITE propose 90% des fonctionnalités de la version STUDIO payante. C'est aussi le seul logiciel compatible Mac Osx, Windows et Linux! Que vous travailliez indépendamment ou au sein d'une équipe, DaVinci Resolve est le plus grand allié de votre communication audiovisuelle. Contrairement aux logiciels qui reposent sur un Cloud, DaVinci Resolve et DaVinci Resolve Studio ne requièrent aucune connexion à Internet et aucun abonnement mensuel.

Public:

Particulier, Salarié, Fonctionnaire, Entrepreneur en devenir ou Repreneur, Chef d'entreprise, Demandeurs d'emploi, Intermittent du Spectacle

Prérequis:

Savoir lire et écrire, entendre, parler et comprendre le français Savoir se servir d'un ordinateur

Avoir un ordinateur de type Mac ou Pc à processeur AMD ou intel i5, i7 ou i9 _ 16Go de mémoire(minimum) _ Disque dur 500Go(minimum) _ Carte ou chipset graphique de 2Go(minimum) Ou un Mac doté d'une puce Apple SILICON type M_ 8 Coeurs _ 8Go de mémoire(minimum) _ Disque Ssd 512 Go(minimum)

Document actualisé le 19/03/2024



Durée de la formation :

50 heures : incluant 42 heures en E-learning et 8h d'évaluations des acquis

10 Jours

Inscription:

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 07 56 82 05 80 ou par mail : contact@resolvebyseb-formation.com

Objectifs:

Maîtriser les outils de montage, d'étalonnage et de traitement audio en post-production au sein de DaVinci Resolve Studio, Shutter Encoder et Quicktime.

Devenir autonome en montage vidéo, être capable de réaliser des étalonnages primaire de continuité et secondaire basiques, s'initier à Fairlight dans le but de réaliser un mixage de son à l'image et traiter une voix-off

Créer des vidéos pour les réseaux sociaux, le site web de son entreprise où en intra entreprise

Moyens et modalité:

Distanciel (FOAD)

Alternance de théorie et de cas pratique

A l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre signature.

Moyens techniques:

Espace individuel de vidéos de formation en ligne

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

- Questionnaires

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire"

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.



Handicap:

Toutes les formations dispensées à SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap:

AGEFIPH

Nathalie BAYLE 06 48 10 95 84 nathalie.bayle.acceis@orange.fr

MDPH

MDPH 09 5/7 rue du Cap de la Ville 09000 Foix 05 61 02 08 04 mdpsh@ariege.fr

CAP EMPLOI

18 rue de l'Espinet 09000 - Foix Tel : 05 34 09 33 10

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

Association APAJH de l'Ariège 23 Chemin de Berdoulet 09000 Foix

Le prix:

1997€

Contact:

GALIBERT Sébastien contact@resolvebyseb-formation.com 07 56 82 05 80





Programme de formation détaillé

S'initier à la post-production audiovisuelle avec DaVinci Resolve Studio

Module 0 : Découverte des logiciels de la formation - **Durée : 0h52** Objectif : Découvrir les logiciels professionnels du marché.

QCM 0 : Évaluation d'entrée en formation - Durée 30 min

Chapitre 1 : Découverte des Logiciels.

Module 1 : Le Béa-ba de la vidéo numérique - Durée : 1h15

Objectif : Comprendre et maîtriser le langage technique du métier. Avoir des bases théoriques et techniques solides.

Chapitre 1 : Les CoDecs.

Chapitre 2 : La Fréquence d'échantillonnage audio pour faire de la vidéo.

Chapitre 3 : Les Résolutions vidéo. Chapitre 4 : Les Ratios en vidéo Chapitre 5 : Entrelacé VS Progressif

Chapitre 6 : Les IPS (images par secondes).

QCM 1 - Évaluation du module 1 - Durée 30 min

Module 2 : Logiciels Pro pour des vidéos Pro - Durée : 1h44

Objectif : S'équiper en logiciels de post-production audiovisuelle. Obtenir les 4 logiciels de la formation et les installer correctement.

Chapitre 1 : Découverte des Logiciels.

Chapitre 2 : Les numéros de versions de DaVinci Resolve. Chapitre 3 : DaVinci Resolve VS DaVinci Resolve Studio.

Chapitre 4 : Choisir la bonne version ! Chapitre 5 : Télécharger les bons logiciels ! Chapitre 6 : Bien installer les logiciels !

Chapitre 7 : Mise à jour de DaVinci Resolve + Test QCM 2 - Évaluation du module 2 - Durée : 24 min

Module 3: OuickEncoder - Durée: 0h58

Objectif: Faire de la capture vidéo, photo et logo en vue de les intégrer dans des vidéos / Créer des tutoriels vidéo. / Faire des podcast / Convertir les fichiers audios et vidéos dans de nombreux formats.

Chapitre 1 : QuickTime.

Chapitre 2 : Faire des captures d'images ou logos.

Chapitre 3: Shutter Encoder.

QCM 3 - Évaluation du module 3 - Durée 24 min



Module 4: Le Hardware - Durée: 1h34

Objectif : S'équiper en matériels de post-production audiovisuelle

Chapitre 1 : Quel matériel choisir ?

Chapitre 2 : Compression vidéo & Disk Speed Test. Chapitre 3 : DaVinci Resolve sur plusieurs écrans. QCM 4 - Évaluation du module 4 - Durée : 24 min

Module 5 : Musiques, Effets, Vidéos & Rushes à télécharger - Durée ~1h00

Objectif: Savoir ou trouver les meilleures sources libres de droits.

Chapitre 1 : Les musiques & Sound FX libres de droits.

Chapitre 2 : Les vidéos libres de droits.

Chapitre 3 : Les Rushes de travail à télécharger.

Pas d'évaluation sur ce module - Durée de téléchargement des ressources variable

Module 6 : Manager ses projets dans DaVinci Resolve - Durée : 2h07

Objectif: Apprendre à avoir une organisation de travail professionnelle. Créer organiser et paramétrer son premier projet. Découvrir les différents modes d'affichages du logiciel.

Chapitre 1 : Le manager de projets

Chapitre 2 : Régler les préférences de DaVinci Resolve Studio

Chapitre 3 : Gestion des projets Chapitre 4 : L'affichage du Resolve

QCM 6 - Évaluation du module 6 - Durée : 24 min

Module 7 : DaVinci Resolve Studio, gestion des Médias - Durée : 2h06

Objectif : Savoir dérusher et configurer un projet correctement avec la page Média de DaVinci Resolve.

Chapitre 1 : Découverte de la page Média.

Chapitre 2 : Réglages projet et importation des médias.

Chapitre 3 : Gestion des Chutiers.

Chapitre 4 : Relier des médias Offline.

Chapitre 5: Attributs des plans

QCM 7 - Évaluation du module 7 - Durée 24 min

Module 8 : La page Montage : 1ère partie - Durée : 3h44

Objectif: Apprendre à réaliser son premier montage rapidement.

Chapitre 1 : Présentation, Configuration de la page Montage.

Chapitre 2: Les Timelines.

Chapitre 3: Timeline/Résolutions & ips.

Chapitre 4: Montage au IN OUT.



Chapitre 5 : Les outils de montage.

Chapitre 6 : La tête de lecture / Création de piste / Raccourcis Clavier dans la Timeline.

Chapitre 7 : L'outil de sélection/trim.

Chapitre 8 : Les Raccourcis Clavier de base en montage.

Chapitre 9: Le TRIM.

Chapitre 10 : Supprimer & Raccorder des plans.

Chapitre 11 : Montage au IN & OUT avancé / Visualisation dans les Vignettes vidéo.

Chapitre 12: Verrou de pistes.

Chapitre 13: Magnétisme & MatchFrame.

Chapitre 14: Les Marqueurs.

QCM 8 - Évaluation du module 8 - Durée 30 min

Module 9 : Optimiser son flux de travail & Apprendre à résoudre les problèmes - Durée : 4h20

Objectif: Maximiser les performances de DaVinci Resolve en fonction de son ordinateur afin de monter sereinement et efficacement.

Chapitre 0: Introduction au Module. Chapitre 1 : Médias Optimisés & Proxy.

Chapitre 2 : Les Rendus Automatiques et Utilisateur.

Chapitre 3: Les Rendus sur Place.

Chapitre 4 : Lire toute les images vidéo ou pas ?

Chapitre 5 : Optimisation & Gestion des disques durs.

Chapitre 6 : Maximiser les performances de DaVinci Resolve.

Chapitre 7 : Résumé du Module.

QCM 9 - Évaluation du module 9 - Durée : 30 min

Module 10 : Le Montage vidéo : 2ème partie - Durée : 4h57

Objectif: Maîtriser la création et l'animation 2D.

Chapitre 1: L'inspecteur.

Chapitre 2 : Titrages, Générateurs & Outils de modifications.

Chapitre 3: Transitions & Effets.

Chapitre 4: Plan d'effets et attributs des Plans.

Chapitre 5 : Compositing & Animations.

Chapitre 6 : Générique de fin.

Chapitre 7: Sous-titrages

QCM 10 - Évaluation du module 10 - Durée 30 min

Module 11 : L'audio dans la page Montage - Durée : 2h09

Objectif: Savoir gérer et mixer le son en montage dans DaVinci Resolve.

Chapitre 1: Gestion des pistes audios, niveaux et plugins.

Chapitre 2 : Synchronisation audio-vidéo

QCM 11 - Évaluation du module 11 - Durée 24 min

Module 12: Exporter à la perfection - Durée: 2h24

Objectif: Savoir exporter son film en fonction de sa destination Web.

Chapitre 1 : Présentation & Premiers réglages de la page Exportation.



Chapitre 2 : Flux de compression - Exports personnalisé et Présets.

Chapitre 3: Exports Vidéo, Audio et Fichier avancés.

Chapitre 4: Exporter ses sous-titres.

QCM 12 - Évaluation du module 12 - Durée : 24 min

Module 13 : Le Montage Vidéo Avancé : 3ème partie - Durée : 2h52

Objectif: Apprendre les techniques de monteur vidéo professionnel.

Chapitre 1 : Montage/Trim aux raccourcis clavier avancés & Trim Dynamique.

Chapitre 2 : Open FX, Titrages et Transitions avancés

Chapitre 3: Effets de variation de vitesses.

QCM 13 - Évaluation du module 13 - Durée : 24 min

Module 14: La Page Fairlght - Durée: 5h03

Objectif: Apprendre à enregistrer et mixer le son à l'image.

Chapitre 1 : Présentation de la page Fairlight.

Chapitre 2: Les outils de Fairlight.

Chapitre 3 : Comment télécharger les Sonothèques. Chapitre 4 : Installation et gestion des Sonothèques.

Chapitre 5 : Enregistrer une Voix-Off.

Chapitre 6 : Présentation du Mixeur et Options.

Chapitre 7 : Inspecteur & Plugins. Chapitre 8 : Noise réduction.

QCM 14 - Évaluation du module 14 - Durée : 24 min

Module 15: Montage Multi-caméras - Durée: 1h30

Objectif: Maîtriser le montage Multicam pour monter rapidement.

Chapitre 1 : Créer un Multicam Chapitre 2 : Editer un Multicam

Chapitre 3 : Monter un Multicam

Chapitre 4 : Pré-étalonner un Multicam

QCM 15 - Évaluation du module 15 - Durée : 24 min

Module 16 : La page étalonnage - Durée : 10h34

Objectif: S'initier à l'étalonnage vidéo numérique.

Chapitre 1 : Introduction à l'étalonnage numérique.

Chapitre 2 : Espaces colorimétrique - Gamma - Gamut.

Chapitre 3 : Conformer son projet pour l'étalonnage.

Chapitre 4 : Amener son film à l'étalonnage.

Chapitre 5 : Ouvrir l'archive des exercices de travail.

Chapitre 6: La page Color de DaVinci Resolve.

Chapitre 7 : Présentation des fenêtres et outils de la page étalonnage.

Chapitre 8: La gestion des Noeuds.

Chapitre 9: Les Scopes.

Chapitre 10 : Découverte des outils de corrections.

Chapitre 11: Ouvrir une Archive d'exercices.

Chapitre 12 : Étalonner avec les corrections primaires.



Resolve by Seb Formation Organisme de formation

Chapitre 13: Le Color Management.

Chapitre 14: Appliquer des corrections automatiques.

Chapitre 15: Contraste & Balance.

Chapitre 16: Les Courbes.

Chapitre 17: Copier/Coller/Sauvegarder vos étalonnages.

Chapitre 18 : Appliquer des corrections secondaires.

Chapitre 19: HSL (Teinte - Saturation - Luminance)

Chapitre 20: Power Windows & Tracking.

Chapitre 21: Resolve FX.

Chapitre 22 : Les LUT's en étalonnage.

Chapitre 23 : Lut's et Look's Chapitre 24 : Plugin's & IA

QCM 16 - Évaluation du module 16 - Durée : 30 min

Module 17: Évaluation finale - Durée: 1h00

QCM 17 - Évaluation de la formation - Durée 1 heure



Formateur et responsable :

Sébastien Galibert / Tel : 07 56 82 05 80

Rôle du formateur :

Apport théorique et pratique/ Évaluation des participants



FICHE FORMATEUR

1995 - 2009 : Après ses études, à 19 ans, Sébastien Galibert a suivi une formation d'assistant technicien son, lumière et vidéo pour rentrer dans le milieu du spectacle vivant, il s'est spécialisé dans le domaine du son et lumière puis il a fait carrière jusqu'à l'âge de 33 ans, essentiellement dans des théâtres, productions cinématographiques et dans l'évènementiel en tant que salarié et intermittent du spectacle.

Cela lui a permis de fréquenter et d'assister au quotidien les professionnels des métiers de la vidéo, du cinéma, et d'en apprendre beaucoup en conditions réelles.

Avec les bases acquises par cette première formation et cette expérience professionnelle il s'est mis au montage vidéo en autodidacte pour créer des clips vidéo pour son groupe de musique de l'époque puis

il dû former de nouveaux employés, ce qui lui permit de se découvrir de nombreuses compétences pédagogiques.

2009 : Sébastien Galibert a eu un accident de la circulation qui l'a obligé à se reconvertir car il ne pouvait plus soulever de charges et travailler sur les plateaux de théâtres et de tournages.

2010: Sébastien Galibert a donc opté pour la formation « Techniques vidéos et diffusion moderne » auprès d'MAO CENTER à Labège afin de pouvoir travailler sur ordinateur en tant que monteur en vidéo numérique. Suite à cette formation il a continué à se perfectionner et se former en audiovisuel.

2013 : Sébastien Galibert a suivi une grosse formation « Post Production » toujours à MAO CENTER (Maintenant nommé ISPRA) afin de devenir Monteur-truquiste-étalonneur.

Entre 2013, l'époque ou il fut formé à la version 9 du logiciel de montage, truquage et étalonnage en vidéo numérique DaVinci Resolve, et aujourd'hui, où nous en sommes à la version 18 du logiciel, il s'est acheté des formations en ligne en plus des formations mentionnées ci-jointes afin de se tenir constamment à jour.

2014 : Sébastien Galibert s'est mis à son compte en tant que micro entrepreneur en production de films et de programmes pour la télévision sous le nom commercial de MVT Post-Production.

2019 : Ayant acquis une expertise dans le domaine de la post production et étant sollicité à travers ses réseaux sociaux et sa chaine YouTube, il s'est mis à créer un groupe Facebook « DaVinci Resolve Débutants » qui comprend aujourd'hui plus de 2300 membres afin d'aider et de transmettre son savoir.

Toujours en 2019 il a suivi une formation « Marketing Digital » afin de pouvoir maîtriser les outils du web en vue de créer un portail de cours en ligne, mais le COVID étant passé par là et n'ayant plus de travail en post production il a profité de cette période si particulière pour commencer à créer ses cours d'apprentissage au logiciel DaVinci Resolve Studio en les dispensant sur Zoom et Skype ou via le site Superprof.

2020 : Ayant vraiment beaucoup aimé transmettre son savoir et échanger avec les élèves sur ce logiciel qui le passionne et qui est l'outil qu'il utilise depuis 2012, il a décidé de se lancer en tant que formateur professionnel.

2021 : Fort de sa réputation en ligne ainsi que dans le milieu de la post production et de sa pédagogie ; au mois de novembre, il a été contacté par le centre de formation Action First de Colomiers pour dispenser sa première formation en présentiel pour la DDT31 de la cité administrative de Toulouse en tant que sous-traitant, puis par le campus universitaire CINEMAGIS de Bordeaux pour dispenser une formation en distanciel, toujours en tant que sous-traitant.

Décembre 2021 : Sébastien Galibert vient de faire financer avec son CPF et Pôle Emploi la formation « Créer, gérer et développer votre propre entreprise de formation » en FOAD auprès de Buisnes Mastery à Lille, afin d'être conforme à la réglementation administrative et juridique, se référencer et pouvoir créer son centre de formation.

Janvier 2022 : Sébastien Galibert souhaite transmettre ses nombreuses compétences dans la post production audiovisuelle et obtenir un numéro de déclaration d'activité pour continuer à pouvoir enseigner en tant que sous-traitant mais il souhaite aussi, dans un second temps ouvrir son propre centre de formation professionnelle.

Du 7 au 10 mars 2022 : Il sera en formation auprès de Blackmagic Design (le concepteur du logiciel DaVinci Resolve Studio) pour une durée de 20h toujours dans le but de se tenir informé et à jour des nouveautés de son domaine.

Au 16 mars 2022 : Sébastien Galibert a obtenu son numéro de déclaration d'activité auprès du préfet de la région Occitanie en tant que prestataire d'actions de formations. Il a ouvert son organisme de formation « Resolve by Seb El Sébastien Galibert » et se prépare pour la certification QUALIOPI.



Domaine d'expertise : Post Production audiovisuelle

PRESTATAIRE D'ACTIONS DE FORMATION

PARCOURS PROFESSIONNEL:

Décembre 2021 Formateur sur DaVinci Resolve en tant que sous-traitant pour le campus Cinémagis de

Bordeaux

(Formation en distanciel de 30h dispensée pour 11 étudiants)

Novembre 2021 Formateur sur DaVinci Resolve à la DDT 31 de la cité administrative de Toulouse

en tant que sous-traitant pour l'organisme de formation Action First de Colomiers

(Formation en présentiel de 24h dispensée pour 5 salariés)

Depuis Avril 2020 Prestation de service : Cours de montage vidéo et d'étalonnage avec DaVinci Resolve

(Dispensés sur internet pour des particuliers)

Depuis Mai 2019 Prestation de service : Professeur de montage vidéo avec DaVinci Resolve

(Dispensé pour les clients de la plateforme Superprof)

Depuis Août 2014 MICRO-ENTREPRENEUR

Production de films et de programmes pour la télévision (Réalisateur, Monteur Vidéo, Etalonneur Numérique)

De 1995 à 2009 REGISSEUR son, lumière, vidéo, plateau, machiniste, assistant projectionniste dans le spectacle

vivant, l'évènementiel et le cinéma

FORMATIONS PROFESSIONNELLES:

Décembre 2021 Créer, gérer et développer votre propre entreprise de formation (FOAD) BUSINESS MASTERY

Lille (59)

Septembre 2019 Pratiquer le Marketing Digital (FOAD) Organisme SA LearningShelter Live MENTOR Paris (75)

Mars 2013 - Juil 2013 Post Production / Monteur, truquiste, étalonneur MAO CENTER Labège (31)

Novembre 2011 Studio Pro / Pro Tools HD au Studio ÉLIXIR Saint Jean (31) – ELEANA PRODUCTION

Sept 2010 - Janv 2011 Techniques vidéo et diffusions modernes MAO CENTER et stage chez JPC VIDÉO (31)

Octobre 2002 Perfectionnement des techniciens du spectacle : Régie son 2 eme degré CFPTS Paris (75)

Fév 1995 - Déc 1995 Assistant technicien son, lumière et vidéo à LASER Paris (75)

Stage aux Théâtres TREVISE, CLAVEL et au BATACLAN.

NIVEAU D'ÉTUDE : CAP-BEP



FORMATION

S'initier à la post-production audiovisuelle avec DaVinci Resolve Studio

Contact pour s'inscrire ou avoir les dates des prochaines sessions :

Il vous suffit de nous appeler au +33 7 56 82 05 80 où de programmer un rappel téléphonique via ce lien :

https://resolvebyseb-formation.com/rendez-vous-rappel-telephonique/

Nos Valeurs:

Resolve by Seb est un organisme de formation qui place l'humain au premier plan et participe au développement de ses compétences et à sa construction en tant qu'individu dans une société dématérialisé mais plus écologique.

C'est pourquoi Sébastien Galibert son gérant propose des formations ouvertes à distance avec des outils numériques innovants tout en gardant un contact avec le formateur.

Le but étant de montrer l'exemple en diminuant l'empreinte carbone de Resolve by Seb sans pour autant créer une distance entre individus.



Resolve by Seb Formation Organisme de formation

Galibert Sébastien El Resolve by Seb

Lieu-dit le campas 09160 MONTGAUCH

Tel: 07 56 82 05 80

Mail: contact@resolvebyseb-formation.com

Site web: https://resolvebyseb-formation.com/

Page web de la formation : https://resolvebyseb-formation.com/post-production-davinci-resolve/

Quelques chiffres:

Promotions	Taux de satisfaction :	Taux d'admis :
1	100%	100%



ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de SEBASTIEN GALIBERT El RESOLVE BY SEB en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1. DÉFINITIONS

Les termes assortis d'une majuscule renvoient aux définitions suivantes :

La « Société » désigne « Sébastien Galibert El, Resolve by Seb » dont le siège social est situé – Lieu-dit Le campas 09160 Montgauch ; immatriculée sous le SIREN N° 804 045 326.

Le « Site » désigne le site internet accessible à partir du lien URL https://resolvebyseb-formation.com

L'« Utilisateur » désigne toute personne naviguant sur le Site.

La « Formation » désigne toute offre de cours en ligne dont le contenu est présenté sur le Site, généralement composée de vidéos, enregistrements audio, tests, documentation pédagogique, supports écrits, de tests, de webinaires enregistrés et éventuellement d'un accès au groupe d'entraide. Voici la composition des Formations présentes sur le site Resolve by Seb:

- Accès aux formations en ligne ultra complet
- Les supports et documents exclusifs réservés aux membres de la formation.
- Un accès exclusif aux versions vidéo + audio + écrite.
- Un accès exclusif à Groupe Facebook Privée « Resolve by Seb ».
- Un accès à la HOTLINE personnelle pour un accompagnement (e-mail + tél).

Les « Contenus » désigne les données et contenus numériques (notamment : vidéos, enregistrements audio, tests, documentation pédagogique...) fournis aux Utilisateurs ou aux Clients par la Société à titre gratuit ou payant dans le cadre de l'accès au Site ou à la Formation.

L'« Espace Personnel » désigne tout espace en ligne mis à disposition du Client par la Société dans le Cadre de la Formation, accessible avec ses Identifiants.

- La « Commande » désigne toute souscription d'une Formation par le Client auprès de la Société via le Site.
- Le « Client » désigne la personne physique ou morale, professionnelle ou non, souscrivant une Formation auprès de la Société.

Les « Conditions Générales de Vente » ou « CGV » désigne les présentes conditions générales de vente, applicables dans le cadre de la relation contractuelle entre la Société et ses Clients, qui comprennent la politique de confidentialité éventuellement disponible sur le Site et tout élément du Site auquel elles renvoient expressément.

Les « Identifiants » désigne le nom d'utilisateur et mot de passe fournis par la Société au Client afin qu'il puisse accéder, via le Site ou tout autre moyen de connexion, à la Formation souscrite.

Le « Partenaire » désigne tout partenaire professionnel avec qui la Société entretient une relation d'affaires dans le cadre de la fourniture de la Formation et vers qui le Client pourrait être renvoyé dans le cadre de la fourniture de la Formation.

Le « contrat » désigne les présentes CGV

- Le « Contrat » désigne le contrat de formation professionnelle souscrit entre la Société et un particulier
- La « Convention » désigne la convention de formation professionnelle souscrite entre la Société et une entreprise

Article 2. DOMAINE D'APPLICATION

- 1. Les CGV régissent la fourniture de la Formation et des Contenus au Client, ce qui inclut les conditions d'utilisation du Site édité et mis à disposition par la Société.
- 2. Accès aux CGV. Les CGV sont accessibles à tout moment sur le Site et prévalent, le cas échéant, sur toute autre version, antérieure ou à venir. Les CGV prennent effet à compter de leur date de mise à jour indiquée en tête des présentes, et s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.
- 3. Acceptation des CGV. Avant toute Commande, le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées, ce qui implique l'adhésion sans réserve aux CGV. Par cette acceptation, le Client reconnaît que, préalablement à toute Commande, il a bénéficié d'informations et conseils suffisants de la part de la Société sur le Site, lui permettant de s'assurer de l'adéquation du contenu de la Commande à ses besoins. Les CGV constituent l'intégralité des droits et obligations des parties dans le cadre de leur relation contractuelle.

En passant Commande, le Client déclare être majeur et en capacité de contracter en vertu de la loi de son pays ou déclare représenter, en vertu d'un mandat valable, la personne pour laquelle il souscrit à la Formation. En tout état de cause, le Client garantit qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement sélectionné lors de la validation de la Commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par le Site constituent la preuve de l'ensemble des faits, acceptation et transactions.

1. Portée des CGV. Le Client peut demander une copie de la version des CGV applicables à sa Commande à tout moment. Aucune condition spécifique, à l'initiative du Client, ne pourra venir s'ajouter et/ou se substituer aux présentes. La Société se réserve la possibilité de prévoir des conditions particulières pour sa Formation, offres spéciales, garanties spéciales, etc. qui sont fournies au Client avant la Commande. Le fait pour la Société, à un moment donné et pour quelque motif que ce soit, de ne pas se prévaloir d'un manquement par le Client à l'une des obligations contenues dans les présentes, ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir pour l'avenir.

Article 3. CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

Présentation. Le Client peut se reporter à la présentation de la Formation sur le Site, qui fait l'objet d'un récapitulatif dans sa page de Commande et dans l'email de confirmation. Le Client est expressément averti que toute offre de la Formation est susceptible d'évoluer. Seule la Formation décrite lors de la souscription de la Commande est dû au Client. Lorsque le contrat conclu avec la Société porte sur la fourniture de contenus numériques ou de services numériques (à l'exclusion des autres services ne présentant pas le caractère de services numériques) le service est fourni tel quel et aucun niveau minimal de qualité de service n'est garanti au Client.

Document actualisé le 19/03/2024



Organisme de formation

- 2. Langue. La Formation est fournie par la Société en langue française.
- 3. Information sur la Formation. La Formation régis par les CGV est décrite et présentée avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée à moins qu'il ne s'agisse d'un élément substantiel de l'offre en cause.
- 4. Version et mises à jour. La Formation souscrit par le Client est fournie dans sa version à jour à la date d'achat. Les mises à jour sont incluses comme bonus dans la Formation en fonction de l'offre à laquelle a souscrit le Client : Les mises à jour se feront automatiquement et renouvelées continuellement. Hors offre, les mises à jour de la Formation ne sont pas incluses. Un abonnement annuel devrait être souscrit en plus de la Formation.
- 5. Entretien téléphonique. Un entretien personnalisé facultatif et gratuit est proposé par la Société au Client avant toute souscription de la Formation via le Site. L'utilisateur intéressé peut sélectionner un créneau (jour, heure) lui convenant en renseignant certaines informations personnelles (nom, email, numéro de téléphone) et en répondant à certaines questions relatives à son activité professionnelle présente ou future. Toute fixation d'un rendez-vous oblige l'Utilisateur à l'honorer. Dans le cas où ce dernier ne se présenterait pas à un rendez-vous fixé, la Société se réserve le droit de ne pas accepter la prise d'un nouveau rendez-vous.
- 6. Délivrance des modules. Pour une formation en ligne comportant un ou plusieurs modules, la livraison s'entend de la mise à disposition du premier module, session ou document de la formation commandée grâce aux Identifiants créés par le Client ou fournis par la Société après la Commande ou par tout autre mode d'envoi électronique prévu lors de la Commande. Le Client accepte expressément qu'il ne pourra pas demander des accès immédiats à l'intégralité des modules immédiatement après sa Commande mais que ceux-ci lui seront délivrés selon les modalités prévues au contrat. Sauf dans les cas ou le Site, le Contrat, ou la Convention de formation professionnelle, précise l'accès à l'intégralité des modules.
- 7. Espaces de contribution et groupes en ligne (ci-après : "Groupe(s)"). La Société pourra mettre à disposition de ses Clients des groupes d'entraide ou espaces de contribution en ligne, accessibles sur le Site ou sur des sites tiers tels que des plateformes en ligne. L'accès au Groupe pourra être conditionné à l'envoi par le Client d'une demande d'adhésion au Groupe. La Société peut créer et supprimer les Groupes en fonction des besoins de son activité. En cas de difficulté d'accès à un Groupe dont l'adhésion est incluse dans la Formation, le Client est invité à contacter la Société par email. Sauf en cas de volume exceptionnel de requêtes, les demandes d'ajout à un Groupe et le traitement des demandes d'assistance seront traitées dans un délai de 72 heures.

Sauf mention contraire au moment de la Commande, les accès à un Groupe ne sont pas inclus dans le prix de la Formation. L'accès au Groupe est garanti en continue, même après la fin de la Formation.

L'utilisation de ces Groupes peut être conditionnée au respect des règles d'usage prévues par la Société et, le cas échéant, par l'opérateur de plateforme en ligne hébergeant le Groupe. En cas de non-respect de ces règles d'usage, la Société se réserve le droit d'avertir, sanctionner voire supprimer les droits d'accès du Client, sans préjudice des mesures pouvant être prises par l'opérateur de plateforme en ligne.

En tout état de cause, le Client s'abstient de toute publication, commentaire, message ou toute autre communication interdite par la loi ou le règlement ou portant atteinte aux droits de tiers ou de la Société. Toute publication ou contenu étant constitutif d'une infraction ou ayant pour objet la provocation à la commission d'une infraction (menaces, incitation à la haine ou à la violence, apologie du terrorisme, discrimination, escroquerie, usurpation d'identité, contrefaçon de droits de propriété intellectuelle, spam, injure, diffamation, harcèlement, contenus obscènes...) pourra faire l'objet d'une suppression et donnera lieu à l'exclusion du Client du Groupe et à l'interruption immédiate et définitive de la Formation, sans dédommagement possible. Le Client est également expressément informé que les publications ou contenus susvisés pourront donner lieu à des poursuites de la part de la Société ou de tiers qui en auraient été victimes.

Par ailleurs, la Société n'exerce aucun contrôle sur d'éventuels groupes qui ne seraient pas créés à son initiative mais à celle de tiers, y compris par un Client, et dont elle ne serait pas administratrice. La Société ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable, à quelque titre que ce soit, des agissements des membres de ces Groupes ou de tout autre dommage résultant de l'utilisation de ces Groupes n'étant pas sous son contrôle ou dont elle ne serait pas administratrice.

Article 3.1 DESCRIPTIF ET PROGRAMME DES FORMATIONS

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Article 4. DURÉE de la Formation

La Formation est fournie au Client pendant la durée spécifiée sur le Site au moment de la Commande au Client. Dans le cadre de l'offre de contenus numériques ou services numériques, le Client est expressément informé que le bénéfice de certaines promotions est conditionné à une durée minimale d'engagement, qui lui sera précisée au moment de sa Commande.

Lorsqu'aucune durée n'est définie, alors la Formation reste accessible pendant au moins dix ans et sera renouvelé après la délivrance entière de la Formation, et la Société pourra retirer les accès à tout moment ensuite. En cas d'achat d'une formation en ligne ou toute autre offre d'accès à du contenu numérique, des supports sont fournis en version PDF, audio ou vidéo qu'il appartient au Client de télécharger dans leur dernière version avant l'expiration de ses droits d'accès à la Formation.

Article 5. COMMANDE

1. Commande sur le Site. Après avoir sélectionné la Formation qu'il souhaite souscrire sur le Site, le Client est dirigé vers une page de Commande sur laquelle il renseigne ses coordonnées et les modalités de paiement (paiement unique ou en plusieurs fois, mode de paiement). Le Client est seul responsable de l'exactitude des informations fournies et garantit la Société contre toute fausse identité. En particulier, le Client doit disposer d'une boîte aux lettres électronique d'envoi et de réception fonctionnelle. A défaut, il ne pourra recevoir de confirmation écrite de sa Commande à l'adresse électronique renseignée, ni recevoir ses codes d'accès à la Formation.

Le Client ne pourra tenir responsable la Société d'un manquement résultant de l'inexactitude ou de la fausseté des informations fournies au moment de la Commande, qui seront utilisées pour délivrer le Programme.

1. Obligation de paiement. Toute Commande parvenue à la Société est réputée ferme et définitive, entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des CGV dans les conditions prévues, et obligation de paiement de toute Formation commandée.

Document actualisé le 19/03/2024



Organisme de formation

- 2. Signature électronique. La fourniture en ligne des coordonnées bancaires du Client et la validation finale de la Commande vaudront (i) preuve de l'accord du Client (ii) exigibilité des sommes dues au titre de la Commande passée et (iii) signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées lors de la Commande sur le Site (case à cocher, à décocher, clic de validation, etc.).
- 3. Validation de la Commande. Après avoir lu et accepté les CGV sur la page de Commande, le Client est dirigé vers une page récapitulative de sa Commande, sur laquelle il fournit ses coordonnées bancaires avant de valider son paiement. Il appartient au Client de vérifier les informations récapitulatives de sa Commande et de les rectifier le cas échéant, avant de valider le paiement de la Commande. Ce second clic confirme définitivement la Commande du Client.
- 4. Confirmation de Commande. Le Client reçoit un email de confirmation et récapitulatif de sa Commande dès que le paiement est effectivement validé par la Société ou son prestataire de service de paiement.
- 5. Preuve de la transaction. Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Société dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des Commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Article 6. CONDITIONS TARIFAIRES

- 1. Tarifs applicables. La Formation souscrite est délivrée aux tarifs en vigueur figurant sur le Site lors de l'enregistrement de la Commande du Client par la Société, le Client peut obtenir une information actualisée sur l'ensemble des tarifs applicables et des éventuels frais de maintenance en contactant la Société à l'adresse : contacts@resolvebyseb-formation.com
- 2. Modalités de règlement : Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Les prix sont indiqués en euro et la TVA n'est pas applicable au Programme.

En cas de vente internationale, tous droits de douane et taxes diverses exigibles, sont à la charge du Client et relèvent de sa seule responsabilité. La Société ne saurait assumer aucune responsabilité à ce titre et le Client est seul responsable.

- 1. Exigibilité des sommes. La validation de la Commande rend exigibles toutes les sommes dues au titre de celle-ci. En validant sa Commande, le Client autorise la Société (ou ses Partenaires, prestataires de service de paiement) à envoyer des instructions à sa banque pour débiter le compte bancaire dont les coordonnées ont été renseignées par le Client, selon les éventuelles échéances indiquées dans le récapitulatif de la Commande.
- 2. Mode de paiement. Pour régler sa Commande, le Client dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement mis à sa disposition par la Société sur le Site.

Prélèvement : Le Client choisit le mode de prélèvement bancaire avec les systèmes et services sécurisés fournis par des tiers sur le Site et soumis à des conditions contractuelles propres sur lesquelles la Société n'exerce aucun contrôle – notamment à titre indicatif pour Stripe (https://stripe.com/payment-terms/legal), ou Paypal (https://stripe.com/payment-terms/legal), ou Paypal (https://stripe.com/payment-terms/legal), ou Paypal (https://stripe.com/payment-terms/legal), ou Paypal (https://stripe.com/payment-terms/legal), ou Paypal (https://stripe.com/fr/webapps/mpp/ua/legalhub-full?locale.x=fr FR). Dans ce cas, le paiement s'effectue par prélèvement SEPA ou à partir des informations de carte bancaire communiquées, selon le mode de paiement proposé par le prestataire de service de paiement et le choix du Client. La Société se réserve la possibilité de faire appel aux prestataires de Service de paiement de son choix et d'en changer à tout moment.

Le Client choisi le mode de paiement par chèque ou virement bancaire en validant sa Commande dans ces deux cas précis le Client reçoit un email de confirmation et récapitulatif de sa Commande dès que le paiement est effectivement validé manuellement par la Société ou son prestataire de service de paiement, après encaissement ou réception du dît paiement.

- Autorisation de débit. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise la Société à débiter le compte du montant du prix indiqué sur le Site pour le Programme. Le Client garantit à la Société qu'il est majeur et qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de Commande.
- 2. Offres spéciales et bons de réduction. La Société se réserve la possibilité de proposer des offres de lancement limitées dans le temps, des offres promotionnelles ou réductions de prix sur sa Formation et de réviser ses offres et tarifs sur le Site à tout moment, dans les conditions prévues par la loi. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la Commande du Client, qui ne peut se prévaloir d'autres tarifs, antérieurs ou postérieurs à sa Commande. Les bons de réduction peuvent être soumis à des conditions particulières et sont en tout état de cause strictement personnels à leur bénéficiaire et utilisables une seule fois.
- 3. Incident de paiement— Fraude. La Société se réserve le droit de suspendre tout traitement de Commande et toute délivrance de la Formation en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. La Société se réserve notamment le droit de refuser d'honorer une Commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une Commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours. La Société pourra contacter le Client pour lui demander des pièces complémentaires pour exécuter le paiement de la Commande. La Société peut s'appuyer sur les informations délivrées par le système d'analyse des Commandes. La fourniture des pièces demandées est nécessaire à la confirmation de la Commande par la Société. Afin de lutter contre la fraude à la carte bleue, une vérification visuelle des moyens de paiement peut être réalisée par la Société avant de rendre la Formation accessible. En cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, le Client est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter la Société, et ce sans préjudice des démarches devant être réalisées par le Client auprès de sa banque.
- 4. Défaut ou retard de paiement. Les intérêts et pénalités prévus par la loi s'appliquent en cas de défaut ou retard de paiement du Client consommateur ou professionnel.
- 5. Facilités de paiement. Si la Société propose au Client de régler la totalité d'un prix forfaitaire déterminé en plusieurs fois, il ne s'agit pas d'un paiement sans engagement ou d'un abonnement mensualisé, mais d'un échéancier de paiement du prix de la Formation. La totalité du prix correspondant à la somme des paiements échelonnés est due, quel que soit le nombre de paiements envisagés. La dernière date de règlement fixée n'est jamais prévue plus de dix mois après le terme de la fourniture de la Formation et/ou la fermeture des accès du Client à la Formation. Cette facilité de paiement ne constitue pas un crédit ou microcrédit. Lorsqu'un paiement en plusieurs fois est proposé, la

Document actualisé le 19/03/2024



Organisme de formation

première échéance est réglée au jour de la Commande et les échéances suivantes avec un intervalle entre chaque paiement spécifié dans le récapitulatif de la Commande (sauf mention contraire, un mois d'intervalle entre chaque paiement). Dans ce cas, le Client garantit la validité des informations bancaires jusqu'à la dernière date de règlement prévue. La Société se réserve la possibilité de refuser une Commande en plusieurs fois si la carte bancaire expire avant le dernier paiement prévu ou dans le cas où le prestataire de Service de paiement sécurisé s'y opposerait.

Article 7. DROIT DE RÉTRACTATION

- UNIQUEMENT DANS LE CAS D'UNE COMMANDE EN LIGNE CONCERNANT UNE FORMATION DITE DE LOISIRS

- Délai. Le Client peut se rétracter du contrat conclu avec la Société sans donner de motif ou quelque en soit le motif, dans un délai de quatorze jours calendaire commençant le jour suivant la Commande (le lendemain du jour de la souscription du contrat). Si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prorogé jusqu'à l'expiration de la dernière heure du premier jour ouvrable suivant
- 2. Pour exercer le droit de rétractation, le Client notifie à contact@resolvebyseb-formation.com, sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté puis par lettre recommandée envoyée par la poste.
 Le Client doit demander le remboursement par lettre recommandée avec accusé de réception uniquement, à l'adresse suivante : Sébastien Galibert El Resolve by Seb Lieu-dit Le campas 09160 Montgauch France.
 La date d'envoi du recommandé fait foi pour dater l'exercice du droit de rétractation.
 Dans son courrier le Client peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Il s'agit d'un droit des consommateurs et non d'une garantie commerciale.

En cas de rétractation de la Formation, la Société rembourse le prix réglé au plus tard quatorze jours à compter du jour après réception de la décision de rétractation, par le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, à moins que le Client n'accepte un moyen différent.

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de [le professionnel ou particulier, insère ici son nom, son adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, son numéro de télécopieur et son adresse électronique]:

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant pour la prestation de service d'action de formation (*) cidessous :

Commandé le (*) (voir date du mail de confirmation de la commande) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) :

Date:

(*) Rayez la mention inutile.

ATTENTION, CE DROIT DE RÉTRACTATION NE POURRA PAS ÊTRE EXERCÉ SOUS CERTAINES CONDITIONS EN CAS DE :

- Fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé, à la demande expresse du consommateur, après accord préalable;
- Fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé, à la demande expresse du consommateur, après accord préalable ;
- Fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livroison :
- Fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications ;
- Fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés;
- Fourniture de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée (conférence, évènement en direct...);
- Lorsque le Client est un professionnel.

Si le Client demande à bénéficier d'une prestation de service, directement après la Commande sans attendre la fin du délai de rétractation mais ne renonce pas à son droit dans les cas prévus ci-avant, il verse à la Société un montant correspondant à la Formation fournie jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter. Ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenu au moment de la Commande. Si le prix total est excessif, le montant approprié est calculé sur la base de la valeur marchande de ce qui a été fourni.

Dans le cadre des exceptions légales et lorsque la loi l'exige, il pourra être demandé au Client au moment de la Commande, d'indiquer son accord à recevoir la Formation avant la fin du délai de rétractation et/ou pour son renoncement au droit de rétractation via une case à cocher ou tout autre moyen adéquat. A défaut, la Société se réserve la possibilité de n'envoyer aucun contenu au Client avant l'expiration du délai de quatorze jours, ce qu'il accepte expressément.

Cessation de la Formation en cas d'exercice. L'exercice du droit de rétractation met fin à l'obligation des parties soit d'exécuter le contrat soit de le conclure lorsque le consommateur a fait une offre. L'exercice du droit de rétractation d'un contrat principal met automatiquement fin à tout contrat accessoire, sans frais pour le consommateur autres que ceux prévus par la loi. Le Client est donc informé que la Société cessera immédiatement la Formation en cas d'exercice du droit de rétractation.

Article 7.1 DEDOMMAGEMENT, REPARATION OU DEDIT

- DANS LE CAS D'UNE COMMANDE CONCERNANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

Document actualisé le 19/03/2024

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Article 8. CONDITIONS D'ACCÈS AU SITE ET À LA FORMATION

- 1. Accès au Site. Le Site est accessible gratuitement à toute personne disposant d'un accès à Internet. Tous les coûts afférents à l'accès au Site, que ce soit les frais matériels, logiciels ou d'accès à Internet sont exclusivement à la charge de l'Utilisateur. La Société ne pourra être tenue responsable de dommages matériels liés à l'utilisation du Site. De plus, l'Utilisateur s'engage à accéder au Site en utilisant un matériel récent, ne contenant pas de virus et avec un navigateur de dernière génération mis à jour. L'Utilisateur est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à l'internet, pour accéder au Site et à la Formation.
- 2. Accès à la Formation. La Société fournira les Identifiants permettant d'accéder à la Formation au plus tard dans un délai de 24 heures à compter de la date et de l'heure auxquelles le Client a passé sa Commande, sous réserve de l'acceptation du paiement par sa banque. Il est donc primordial de fournir une adresse électronique valide. Les conditions d'accès à la Formation peuvent varier selon les conditions d'exercice du droit de rétractation, conformément aux modalités prévues par les CGV et la loi. Le Client est invité à contacter la Société s'il n'a pas reçu ou s'il a égaré ses Identifiants afin que ceux-ci soient réinitialisés sous 48 heures. La mise à disposition ultérieure des Identifiants dégage la Société de toute responsabilité vis-à-vis du Client qui ne pourra la tenir pour responsable d'une indisponibilité de la Formation.
- 3. Caractère individuel et personnel des Identifiants. Tout Identifiant de connexion fourni par la Société au Client est strictement personnel, individuel, confidentiel et intransmissible. Le Client s'engage à ne souscrire à la Formation qu'à des fins exclusivement personnelles et déclare ne pas revendre, distribuer ou louer à des tiers tout ou partie des Programmes et notamment le contenu des Programmes ou tout autre produit reçu dans le cadre de sa Commande. Le Client qui ne respecterait pas cet engagement s'expose à des poursuites. Le Client répondra de toute utilisation non autorisée, frauduleuse ou abusive de ses Identifiants, et informera sans délai la Société de la perte ou du vol de ces derniers. En cas de violation avérée des conditions d'accès au Site ou à la Formation, la Société se réserve le droit de suspendre l'accès à la Formation, sans indemnité, préavis, ni information préalable.
- 4. Nombre d'accès. Sauf conditions particulières prévoyant des accès plus étendus, la souscription d'une Formation par un Client ne comprend des droits d'accès que pour une seule personne, et ce quels que soient le nombre de collaborateurs ou d'établissements du Client. Si le Client souhaite que plusieurs de ses employés, collaborateurs, partenaires ou toute autre personne puissent accéder à la Formation, il devra souscrire autant de contrats que de personnes pour lesquelles un accès à la Formation est souhaité.
- 5. Le Site peut faire l'objet d'opérations de maintenance et la Société se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie du Site ou de la Formation afin d'en assurer la maintenance (notamment par le biais de mises à jour) ou pour toute autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.
- 6. Responsabilité contractuelle. La Société met en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès continu et de qualité au Site et au Programme, mais n'est tenue à aucune obligation d'y parvenir. Notamment, la Société ne peut être tenue responsable de tout dysfonctionnement du réseau ou des serveurs ou de tout autre événement échappant à son contrôle raisonnable, qui empêcherait l'accès au Site ou au Programme.
- 7. Utilisation de bonne foi Sites tiers. Tout espace de contribution sur le Site et auquel a éventuellement accès le Client dans le cadre de la Formation, y compris sur les réseaux sociaux et groupes, doit être utilisé de bonne foi. Le Client s'interdit tout propos diffamatoire, menaçant, haineux, intolérant, obscène, etc. et toute publication dénigrante de nature à porter atteinte aux droits de la Société, des autres Utilisateurs, des tiers ou contraire à la loi. La Société se réserve le droit de refuser l'accès à tout ou partie du Site, de la Formation, des espaces de contribution et groupes ou de limiter les droits d'accès aux espaces de contribution et groupes, unilatéralement et sans notification préalable à tout Client ne respectant pas les CGV, les éventuelles conditions d'utilisation du Site, de la Formation et/ou de tous sites, plateformes et outils tiers accessibles dans le cadre de la Formation ou plus généralement, toute obligation légale ou réglementaire. Le Client s'engage à s'informer des conditions d'utilisation de tous sites, réseaux sociaux, plateformes et outils tiers accessibles dans le cadre de la Formation et à s'y conformer. La Société n'exerce aucun contrôle sur ces conditions et décline toute responsabilité en cas de bannissement ou de litige du Client avec ces sites tiers.

Article 9. GARANTIE DE CONFORMITÉ

La garantie de conformité est une garantie légale qui s'applique en dehors de tout engagement commercial :

- 1° Lorsque le contrat prévoit une opération de fourniture ponctuelle du contenu numérique ou du service numérique, ou une série d'opérations de fourniture distinctes, le professionnel répond des défauts de conformité existant au moment de la fourniture et qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.
- 2° Lorsque le contrat prévoit que le contenu numérique ou le service numérique est fourni de manière continue, le professionnel répond des défauts de conformité qui apparaissent au cours de la période durant laquelle celui-ci est fourni en vertu du contrat.



Organisme de formation

Le professionnel répond également, dans les mêmes délais, des défauts de conformité résultant de l'intégration incorrecte du contenu numérique ou du service numérique dans l'environnement numérique du consommateur lorsque celle-ci a été réalisée par le professionnel ou sous sa responsabilité, ou encore lorsque l'intégration incorrecte réalisée par le consommateur résulte de lacunes dans les instructions que le professionnel a fournies. Cette période court à compter de la demande d'intervention du consommateur ou de la mise à disposition du contenu numérique ou du service numérique en cause, si ce point de départ s'avère plus favorable au consommateur.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur a droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat conformément aux dispositions légales.

Le professionnel peut refuser la mise en conformité si elle s'avère impossible ou entraîne des coûts disproportionnés, au regard notamment de l'importance du défaut de conformité et de la valeur du contenu numérique ou du service numérique en l'absence de défaut.

Par ailleurs, le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie relative aux vices cachés, due par le vendeur conformément aux dispositions des articles 1641 à 1649 du code civil, et dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

LE CLIENT EST EXPRESSÉMENT INFORMÉ QUE CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS AUX CLIENTS PROFESSIONNELS ET AUX SERVICES AUTRES QUE LES SERVICES NUMÉRIQUES, QUE LE PROFESSIONNEL UTILISE OU NON DES FORMATS OU DES MOYENS NUMÉRIQUES POUR CRÉER LE PRODUIT DE LA FORMATION, LA FOURNIR OU LE TRANSMETTRE AU CONSOMMATEUR.

Article 10. PROTECTION DES DONNÉES A CARACTERE PERSONNELLES

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » ou par voie électronique à : « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB ». En particulier, « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

La Société respecte la vie privée de ses Utilisateurs et Clients. Elle s'engage à ce que la collecte et le traitement automatisé de leurs données – ayant pour finalité la gestion des contrats et des Commandes, la fourniture et l'amélioration du Site et de la Formation, la prospection commerciale et le traitement des litiges – soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés dans sa dernière version.

Afin de fournir le service ou certains contenus numériques, la Société est amenée à collecter et traiter les données suivantes concernant le Client : nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone, adresse de facturation, coordonnées bancaires.

Les données à caractère personnel des Clients ne seront pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire à la poursuite des finalités indiquées. Certaines données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une durée correspondant aux délais de prescription et forclusion des actions judiciaires ou administratives susceptibles de survenir. Conformément à la loi Informatique et libertés et au RGPD, le Client ou toute personne concernée par le traitement dispose, selon les conditions du droit applicable, d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation du traitement, d'opposition au traitement, à la portabilité, d'effacement ainsi qu'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée y compris un profilage. Le cas échéant, la personne concernée dispose également du droit de retirer son consentement à tout moment.

Le Client est informé et accepte que le Site et/ou la Formation peut comporter des dispositifs techniques qui permettent de suivre l'utilisation (compte de l'utilisateur connecté, adresse IP, type d'application utilisées, logs divers de connexion et d'utilisation au compte Utilisateur...) et qui sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la lutte anti-contrefaçon, et/ou pour identifier et/ou prévenir une éventuelle utilisation illicite ou non-conforme du Site

Toute demande d'exercice peut être adressée par email à l'adresse jecontactseb@gmail.com. Toute personne concernée par un traitement dispose d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Les coordonnées téléphoniques du Client pourront être demandées par la Société dans le cadre d'une Commande. Le Client consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique est informé qu'il peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique appelée « Bloctel » (plus d'informations sur bloctel.gouv.fr). Lorsque le Client est inscrit à cette liste, la Société n'opère pas de démarchage téléphonique et pourra contacter par téléphone le Client uniquement pour des sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'une Commande en cours et ayant un rapport avec l'objet de cette Commande.

Afin de faire face à un incident de sécurité, des menaces ou une situation de vulnérabilité, la Société pourra mettre en place les mesures suivantes en internet : information des Clients et de l'autorité de contrôle si nécessaire, sensibilisation des équipes de la Société, renforcement de la sécurité des locaux et postes de travail au sein de la Société. La Société pourra également prendre les mesures suivantes vis à vis de ses Clients : conditionner l'accès à la Formation des Clients à la modification de leurs Identifiants, leur imposer un renforcement de la sécurité de leur mot de passe, mettre en place des procédures d'authentification présentant une sécurité renforcée (authentification à deux facteurs).

Pour plus d'information sur les traitements automatisés de données et les modalités d'exercice de ses droits, tout Utilisateur peut consulter la politique de confidentialité accessible à tout moment sur le Site et les mentions d'information sur les cookies utilisés par la Société : https://resolvebyseb-formation.com/politique-confidentialite/

Article 11. SITES PARTENAIRES - LIENS HYPERTEXTE

L'Utilisateur peut accéder, par les liens hypertexte présents sur le Site ou dans le cadre de la Formation, aux sites de Partenaires ou de tiers, conçus et gérés sous la responsabilité de tiers qui ne sont pas soumis aux CGV. L'Utilisateur est, en conséquence, invité à prendre connaissance des conditions contractuelles d'utilisation ou de vente ainsi que des politiques de confidentialité ou toutes autres informations légales, applicables à ces sites Partenaires ou tiers

Aucun contrôle sur les dits sites et contenus n'est exercé de la part de la Société qui décline toute responsabilité s'agissant de leur contenu et de l'utilisation faite par tout tiers des informations y figurant. Cette clause s'applique à tout contenu des Partenaires.

Document actualisé le 19/03/2024



Organisme de formation

Si un site tiers dirige ses utilisateurs vers le Site, la Société se réserve la possibilité de demander la suppression du lien hypertexte pointant vers le Site si elle estime que ce lien n'est pas conforme à ses droits et intérêts légitimes.

Article 12. CAS DE FORCE MAJEURE OU D'IMPOSSIBILITÉ

L'exécution des obligations de la Société aux termes des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Cette suspension peut concerner tout ou partie de la Formation. Dans ce cas, la Société avisera le Client de la survenance d'un tel évènement dès que possible et de la durée estimée de la suspension. Seul un empêchement définitif pourra donner lieu à restitution. Si l'empêchement définitif est partiel, seule une restitution partielle sera accordée.

Dans les conditions prévues par la loi, les Clients acceptent expressément qu'ils ne pourront invoquer un cas de force majeure pour repousser un paiement (d'une facture par exemple) pour une Formation suivi ou en cours de fourniture, ou refuser la livraison d'une Commande passée. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux et sans que cette liste ne soit restrictive : les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à la Société, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, les épidémies et pandémies, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de la Société.

La responsabilité de la Société ne saurait en aucun cas être engagée en raison de difficultés rencontrées par l'Utilisateur ou le Client dans l'accès au Site et/ou à la Formation en raison d'une défaillance technique ou logicielle ou de toute autre cause qui lui est étrangère. Le Client reconnaît être averti des aléas techniques inhérents à Internet et au réseau mobile et des dysfonctionnements qui peuvent en résulter. En conséquence, la Société ne saurait être tenue responsable des éventuelles indisponibilités, ralentissements ou défaillances du réseau Internet ou de solutions informatiques quelconques, sauf en cas de négligence avérée de sa part.

De plus, en cas d'incapacité de travail du ou des intervenant(s) en charge de la Formation, par suite de maladie, d'accident, motif familial, congé maternité et/ou paternité etc., la Société se réserve la possibilité de le remplacer et/ou de suspendre la prestation sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités quelconque. La Société avertira le Client dans un délai raisonnable de cette incapacité et dans la mesure du possible de la durée de celle-ci. Seul un empêchement définitif confirmé par la Société pourra donner lieu à restitution. Si l'empêchement définitif est partiel, seule une restitution partielle sera accordée.

Article 13. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

La Société ou ses Partenaires sont titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au Site et au Programme. Les droits de propriété intellectuelle portent notamment mais pas exclusivement sur tous les contenus, textes, images, vidéos, graphismes, logos, icônes, sons, logiciels figurant sur le Site ou constituant les outils et les supports délivrés sur le Site et dans le cadre de la Formation.

L'accès au Site et à la Formation ne confère aucun droit à l'Utilisateur ou au Client sur les droits de propriété intellectuelle relatifs au Site et au Programme, qui restent la propriété exclusive de la Société ou de ses Partenaires.

L'Utilisateur ou le Client ne peut, en aucun cas, reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie du Site et de la Formation sans l'autorisation écrite préalable de la Société ou de ses Partenaires.

L'exploitation non préalablement autorisée par la Société ou ses Partenaires, à quelque titre que ce soit, de tout ou partie du Site ou de la Formation pourra faire l'objet de toute action appropriée, notamment d'une interruption de l'accès à la Formation ou d'une action en contrefaçon.

En contrepartie du paiement du prix demandé lors de la Commande, les contenus, techniques, savoir-faire et méthodes transmis et, plus généralement, toutes les informations de la Formation font l'objet d'un droit d'utilisation strictement personnel, non cessible et non exclusif pour la durée de la Formation sélectionnée par le Client au moment de la Commande pendant la durée du contrat uniquement.

A ce titre, le Client s'interdit d'utiliser et d'exploiter la Formation pour le compte d'autres personnes, y compris ses collaborateurs ou son entourage. Il engage sa responsabilité en cas de cession ou de communication non autorisée du contenu de la Formation ou de partage à quelque titre que ce soit de ses Identifiants de connexion. Le Client se porte fort du respect des droits de propriété intellectuelle de la Société ou de ses Partenaires par l'ensemble de ses préposés susceptibles d'avoir accès aux contenus restreints du Site et tous les contenus de la Formation.

Tous les signes distinctifs utilisés par la Société sont protégés par la loi et toute utilisation non autorisée par la Société pourra donner lieu à des poursuites. La Société se réserve la possibilité de clôturer les accès du Client à la Formation en cas de violation de ses droits de propriété intellectuelle, sans préjudice de toutes pénalités et dommages-intérêts.

Article 13.1 CONFIDENTIALITE ET COMMUNICATION

« SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » au Client. « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Article 14. RÉFÉRENCES CLIENT ET COMMUNICATION

1. Référence-Client. Les Clients pourront être sollicités par la Société afin d'être cités comme bénéficiaires de la Formation. Avec l'accord du Client, la Société pourra être autorisée à mentionner le nom du Client, l'avis qu'il a donné à la Société sur la Formation ainsi qu'une description objective de la nature de la Formation qui lui a été fourni dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle notamment sur le Site, à des fins publicitaires et promotionnelles, à l'occasion d'entretiens avec des tiers, de

Document actualisé le 19/03/2024



Organisme de formation

- communications à son personnel, de documents internes de gestion prévisionnelle, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.
- 2. Autorisation d'exploitation. Lorsque le Client adresse des écrits, des vidéos et/ou photographies à la Société pour donner son avis ou témoigner sur la Formation fourni par la Société, et le cas échéant émet des commentaires ou publications concernant la Société (par exemple, sur ses réseaux sociaux), auxquels sont rattachés son identifiant et sa photo de profil sur les réseaux sociaux, alors le Client autorise la Société à exploiter ces contenus pour la promotion de ses activités commerciales. Les contenus sont susceptibles d'être protégés par des droits à l'image et/ou des droits d'auteur, et dans ce cas, le Client concède à la Société la possibilité de les adapter (sur la forme) et de les reproduire sur tous supports, notamment en les présentant comme référence commerciale et/ou en tant qu'avis. Par exemple, la Société pourra prendre des captures d'écran des publications sur les réseaux sociaux la concernant ou sur la Formation dont a bénéficié le Client, et les reproduire sur le Site en tant qu'avis. Le Client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe. Ces droits sont concédés pour la durée de vie du Client concerné, augmentée d'une durée de 70 ans, et pour le monde entier. La Société se réserve la possibilité de soumettre au Client toute autre demande d'autorisation de prise de vue et de cession de droits, pour tous les cas non prévus aux présentes ou à titre ponctuel.
- Évènement.Les dispositions du paragraphe précédent s'appliquent à l'identique pour les vidéos et photographies prises à l'occasion de tout type d'événement (public, réservé aux clients, webinaires, stages, etc.) organisés ou co-organisé par la Société. Les captations des évènements pourront être enregistrées et publiées par la Société, y compris sur les réseaux sociaux sous forme d'extraits ou encore en tant que replays gratuits ou payants. Si le Client ne souhaite pas apparaitre, il lui plaira de se placer en fond de salle, de ne pas participer aux photos groupées, de ne pas faire un signe au photographe / cameraman dans le champ duquel il pourrait être placé. Lorsque l'événement est à distance, le Client pourra choisir un pseudonyme et ne pas activer sa caméra pour ne pas apparaître dans les captures d'écran. Il appartient aux Clients professionnels d'informer leurs bénéficiaires des conditions de prises de vue.

Article 15. EVOLUTION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La Société se réserve le droit de modifier les termes, conditions et mentions des CGV à tout moment et sans préavis afin de les adapter aux évolutions du Site ou de son exploitation, et des caractéristiques de la Formation. Les conditions applicables sont celles acceptées par le Client et adressées au Client en cas de vente à distance par tout moyen de communication sur un support durable.

Les modifications des CGV apportées par la Société ne s'appliqueront pas aux Programmes déjà souscrits, sauf pour les clauses liées à l'évolution technique de la Formation, dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de la qualité ou des caractéristiques auxquelles le Client non-professionnel ou consommateur a subordonné son engagement.

Le Client peut également être invité à accepter les CGV modifiées et à défaut, les dernières CGV acceptées continuent à s'appliquer jusqu'à ce que la Formation soit pleinement exécutée. En cas d'impossibilité pour la Société de continuer à fournir la Formation dans les précédentes conditions, le Client dispose de la faculté de demander la résiliation et son remboursement. Dans ce cas, la Société peut retenir un montant correspondant à la Formation fourni jusqu'à résiliation, dans les conditions prévues par la loi.

Article 16. RESPONSABILITÉ, OBLIGATION ET FORCE MAJEURE

- 1. Sauf dans les conditions des garanties légales ou commerciales consenties éventuellement applicables, la Société n'est tenue à aucune obligation de résultat et ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, et ce y compris, sans que cette énumération ne soit limitative, relative à la continuité, à la performance, au résultat, à la pérennité de la Formation fourni, qui sont soumis à un aléa. Le prix de la Formation ne comprend en aucun cas les frais à engager par le Client dans le cadre de ses activités pour atteindre ses objectifs et tout montant de frais, par exemple de publicité, est toujours fourni à titre purement indicatif dans le cadre de la Formation. Les éventuels objectifs, témoignages de réussite ou exemples présentés par la Société sur le Site et dans le cadre de la Formation supposent la mise en œuvre concrète et effective de l'ensemble des conseils, techniques et outils éventuellement fournis dans le cadre de la Formation et ne constituent en aucun cas une promesse de gain ou de résultat. La Société ne peut en aucun cas garantir au Client qu'il obtiendra des résultats similaires et ces références ne sont utilisées qu'à titre d'exemple.
- 2. Responsabilité des Utilisateurs et Clients. L'Utilisateur ou le Client est seul responsable des interprétations qu'il fait des informations fournies au titre des Programmes, des conseils qu'il déduit ou qui lui ont été fournis dans le cadre des Programmes et des adaptations réalisées pour ses activités propres. L'exploitation des informations se fait sous la seule responsabilité du Client et à ses risques et périls, ce que le Client accepte expressément. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié d'informations et de conseils suffisants avant de s'engager et a conscience que tout résultat recherché comporte, par nature, des risques et demande des efforts conséquents. Le Client déclare qu'il a parfaitement conscience que les Programmes proposés n'ont qu'un caractère informatif n'engagent pas la Société à l'obtention d'un quelconque résultat par le Client sauf garantie commerciale et particulière applicable au Programme. Toute Formation ne saurait s'assimiler à une prestation médicale, psychologique, juridique ou financière. Il ne permet pas d'obtenir un diplôme reconnu par l'Etat, et il n'a jamais été proposé à ce titre par la Société. Le Client reste parfaitement libre de ses engagements et de se retirer de la Formation dans les conditions prévues au contrat. Il agit sous sa seule et unique responsabilité. Dans les espaces d'échange, le Client assume en tant qu'éditeur, la responsabilité de la communication au public des informations et la responsabilité éditoriale de toute sa communication, physique et en ligne et notamment mais non exclusivement de son ou ses sites, blogs, pages et comptes sur les réseaux sociaux. Le Client est le seul responsable de la qualité, de la licéité et de la pertinence des données et contenus qu'il transmet au public.
- 3. Limitation de responsabilité. Quelle que soit le type de formule de la Formation sélectionné par le Client professionnel, la responsabilité de la Société est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client professionnel. En aucun cas, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que la perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation du Client professionnel. De la même manière, la Société ne pourra être tenue responsable des dommages directs et indirects causés au matériel de l'Utilisateur, professionnel ou particulier, lors de l'accès à la Société, et résultant soit de l'utilisation d'un matériel ne répondant pas aux conditions prévues, soit de l'apparition d'un bug ou d'une incompatibilité.
- 4. Dans le cadre de ses prestations de formation, « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou Document actualisé le 19/03/2024



Organisme de formation

l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB ».

EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LA RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ EST PLAFONNÉE À L'ÉGARD DES PROFESSIONNELS AU MONTANT DU PRIX PAYÉ HORS TAXES PAR LE CLIENT EN CONTREPARTIE DE LA FOURNITURE de la Formation DANS LE CADRE DUQUEL S'INSCRIT LE LITIGE. CE MONTANT S'ENTEND COMME LE MAXIMUM QUE POURRAIT ETRE AMENE À REGLER LA SOCIÉTÉ À TITRE D'INDEMNITÉ (DOMMAGE ET INTÉRÊTS) ET DE PÉNALITÉS, QUELS QUE SOIENT LES CHEFS DE PRÉJUDICES ALLÉGUÉS ET LES FONDEMENTS JURIDIQUES RETENUS À MOINS QUE LA LOI OU LA JURISPRUDENCE NE S'Y OPPOSENT.

Article 17. GENERALITES

Les CGV ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV. L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par la Société ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des présentes qui continuent à produire leurs effets ni renonciation à s'en prévaloir pour l'avenir.

Le Client accepte que la Société puisse céder le présent contrat à ses sociétés affiliées ou à un acquéreur sans son accord préalable.

Article 18. LITIGES

- 1. Résolution amiable. En cas de litige, le Client s'adressera en priorité à la Société pour tenter de trouver une solution amiable.
- 2 Médiation

En cas de difficulté dans l'application du présent contrat, le Client consommateur résidant en Europe a la possibilité, avant toute action en justice, de solliciter le recours d'un médiateur de la consommation identifiable sur le site https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso
En cas de difficulté dans l'application du présent contrat, le Client consommateur résidant en Europe a la possibilité, avant toute action en justice, de solliciter le recours d'un médiateur de la consommation. Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur. Dans ce contexte, tout consommateur européen peut saisir la plateforme de Règlement en ligne des litiges (RLL) accessible à partir de l'adresse URL suivant

- : https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage.
 - 3. Litige entre professionnels.

EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE UN CLIENT PROFESSIONNEL ET LA SOCIÉTÉ PORTANT SUR LE PROGRAMME, L'INTERPRETATION, L'EXECUTION ET/OU LA RÉSILIATION DU CONTRAT, IL EST ATTRIBUÉ COMPÉTENCE EXCLUSIVE AUX TRIBUNAUX DANS LE RESSORT DE LA VILLE DU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, NONOBSTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES PAR VOIE DE RÉFÉRÉ OU REQUÊTE.

Article 19. NON REALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires d'une convention ou d'un contrat, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Article 20. DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque action de formation professionnelle, un devis est adressé en deux exemplaires par « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « SEBASTIEN GALIBERT EI RESOLVE BY SEB » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client. à sa demande.

Document actualisé le 19/03/2024